

LES GRANDES HEURES DE L'HISTOIRE D'ÉMÈSE (HIMS) (15 a.C. - 78 p.C.)

PAR

CARLOS CHAD, S.J.

INTRODUCTION

Les dynastes d'Émèse apparaissent au II^e s. av. le Christ, lors de la désagrégation du pouvoir séleucide en Syrie. Les premiers noms qui nous sont parvenus sont ceux de chefs de tribus que les historiens nomment phylarques. Ils disposent de forces militaires non négligeables: les prétendants séleucides sollicitent leur concours pour s'imposer à Antioche. Pompée, en 63, constitue leur principauté en État-tampon entre la nouvelle Province et l'Empire parthe.

Ce clan ne nous est connu que par des inscriptions rédigées en grec. Mais l'onomastique de ces cheikhs et leur panthéon les apparentent aux dynasties arabes voisines: ituréens, nabatéens, hauréens. D'abord semi-nomades, les Éméséniens se sont fixés sur les bords de l'Oronte, exploitant la plaine limoneuse qui s'étend entre Epiphania (Hama) et le territoire d'Héliopolis: un barrage régularise l'étiage du fleuve et permet de tirer de cette plaine les produits agricoles qui manquent à Palmyre. La steppe toute proche permet l'élevage des animaux de bât et de trait utilisés par les transports caravaniers. Alliés à Palmyre, la cité-sœur du désert, les Éméséniens assurent aux marchandises venues du golfe persique des entrepôts à l'abri des rezzous des nomades.

Les troupes de l'Émésène prêtent main forte à Cécilius Bassus qui défend Apamée, à César, en difficulté dans Alexandrie: ce dernier accorde la citoyenneté romaine aux dynastes d'Émèse qui porteront désormais son nom et gentilice: Caius Julius. Persécutés par Marc Antoine qui voulait attribuer une partie de leur territoire à Cléopâtre, ils sont rétablis dans leur situation première par Auguste: c'est alors que commence la période glorieuse de leur histoire que cet article se propose de retracer (15 a.C. - 78 p.C.).

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'étude qui va suivre, les principaux ouvrages de la Bibliographie d'Émèse sont cités en notes. Toutefois, les sources et publications de base sont les suivantes:

I. Sources anciennes.

CICÉRON, *Lettres: Ad Atticum et Ad Familiares*.

STRABON, *Géographie*, Livre XVI.

PLUTARQUE, *Vies Parallèles, Marc Antoine*.

JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, Livres XIII-XVIII.

JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, Livres I et II. Édition anglaise de la Loeb Classical Library, London 1957-58.

TACITE, *Annales* IV; *Histoires* II.

DION CASSIUS, LIX-LI.

AVIENUS, *Descriptio orbis terrae* (Trad. de la géographie de Denys, 1089-1091).

PHOTIUS, *Bibliothèque*, Coll. Budé (Les Belles lettres), Paris 1960.

HÉLIODORE, *Les Ethiopiques*, Coll. Budé (Les Belles lettres), Paris 1931.

II. Dynastes d'Émèse.

FROEHNER (W.), *Annales d'Émèse*, cf. *Annuaire Sté Fse Num.*, 1886.

Real Encyclop. s.v. Iamblichos, Samsigeram, Sohæmos, Aziz, Varius (A. Stein, Stähelin, Rhoden, Henslik).

PARIBENI (R.), *Bolletino della Commissione archeologica di Roma*, XXVIII 1900, 35-43.

EGGER (E.), *Jahreshefte des österreichisch. archaeolog. Inst.*, Vienne, XX, 1919, Beibl. 319 sq.

BABELON (J.), *Impératrices syriennes*, Paris, 1957.

III. Inscriptions.

LE BAS, WADDINGTON: *Inscriptions de Syrie-Émèse*.

JALABERT (L.) et MOUTERDE (R.), *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, t. V, l'Émésène, n° 2203-2300.

Des premières années de l'Empire date l'essor économique et religieux de la Syrie. A cet effet, Auguste avait conféré en 14 a.C. à Agrippa (1) (15-13) des pouvoirs étendus; celui-ci implanta à Béryte (2) des vétérans de la legio Va Macedonica et de la VIIa Augusta, qui avaient combattu avec César, puis avec Octave. La présence de ces légionnaires à Béryte va conférer à cette ville un caractère romain qui se maintiendra jusqu'au IV^e siècle. Des vétérans des mêmes légions sont établis à Héliopolis (3), et cette ville sera soustraite aux dynastes de Chalcis. Antioche, la capitale, est le centre du culte de l'Empereur et le siège des bureaux de l'administration (4). Mais la ville reste peuplée de Syriens et de Macédoniens. Antioche et Laodicée avaient beaucoup souffert, durant les guerres civiles qui avaient suivi la mort de César. La restauration urbaine est surtout remarquable dans ces deux villes. La Phénicie avait été annexée et l'autonomie enlevée à Tyr et à Sidon. Mais ces villes continuaient à voir prospérer les industries du verre à Sidon, les teintureries de pourpre à Tyr; avec Béryte, ces villes de la côte devenaient des centres de science et de philosophie (5).

Par ailleurs, l'armée d'Orient comprenait, depuis l'an 8 a.C., trois légions: la IIIa Gallica, la VIa Ferrata et la Xa Eretensis, qui avec les corps auxiliaires devaient grouper près de 30.000 hommes. Ces légions resteront cantonnées, non point sur l'Euphrate, mais en couverture immédiate d'Antioche et du littoral méditerranéen, à Raphanée et à Cyrrhus (6).

Il fallait donc encourager les petits dynastes à tenir les frontières proches du désert: Hérode le Grand, au Sud, fut reconnu par Auguste comme roi de Judée et ses possessions couvrirent

(1) M. REINHOLD, *Marcus Agrippa, a biography* (New York 1933).

(2) Le nom de la ville, d'après les monnaies, est Colonia Julia Augusta Felix Berytus. R. MOUTERDE, *Regards sur Beyrouth*, M.U.S.J. XL (1964), 163.

(3) Héliopolis semble remonter aux Lagides: Syria, XXXI (1954), 88. Les colons grecs s'accrurent sous Auguste de vétérans romains.

(4) G. DOWNNEY, *A history of Antioch, Syria* (Princeton), 1961.

(5) A. FIGANIOL, *La conquête romaine*, 1930, 445.

(6) L. HOMO, *Le Haut Empire*, 1941, 105-106; V. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate*.

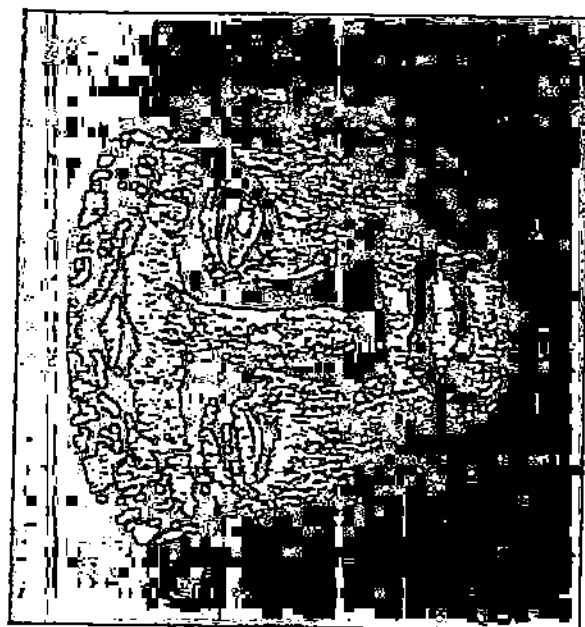
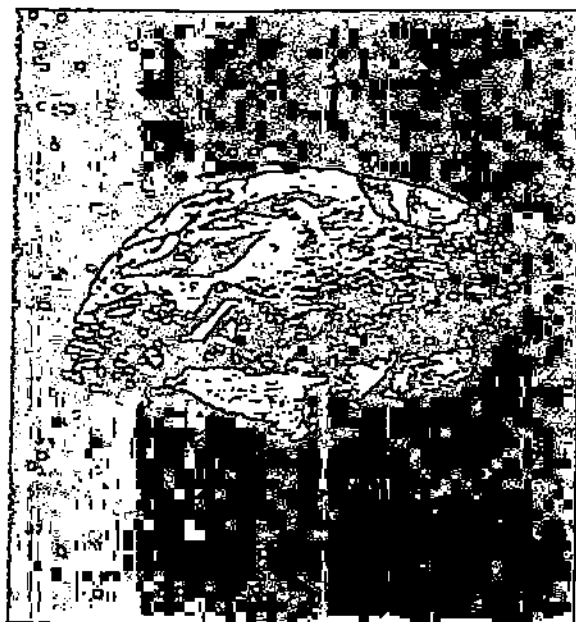


PLANCHE I — Masque funéraire et bracelet d'or
(Nécropole d'Émèse).

pratiquement toute la Palestine actuelle. Il construisit en l'honneur d'Auguste le port de Césarée (1).

Suétone est frappé de la faveur qu'Auguste témoigne pour les dynastes des états-vassaux: « Il ne craignit pas de les unir par des liens de parenté, se montrant disposé à faire naître et favoriser ces rapprochements et ces amitiés... De plus, il fit instruire avec ses propres enfants ceux de plusieurs rois » (2).

Cette faveur ne fut pas seulement marquée pour Hérode de Judée, mais également pour Mithridate III (ou IV) de Commagène (3) et Jamblique II d'Émèse.

* * *

Les archéologues pensent aujourd'hui avoir découvert, au cours des fouilles pratiquées en 1936, à l'Ouest de Homs, la tombe de Jamblique II ou de son fils (4). Cette tombe, en effet, a livré des insignes royaux que l'on fait communément remonter à la fin du I^{er} siècle a.C. Il s'agit d'un masque funéraire en or (5), d'un large bracelet en or massif, orné de turquoises (6), d'un collier composé de 19 grains en forme de double amande (7), d'une boucle de ceinture et d'une agrafe en or et en turquoises (8) et de plusieurs bagues, dont l'une est rehaussée d'une cornaline rouge où est représenté un Apollon nu tenant un arc et une flèche (9). À part un casque guerrier, tous ces insignes correspondent aux bijoux que nous trouvons reproduits sur les statues des dynastes de Hatra ou de Palmyre.

Ces tombes nous renseignent donc sur l'état de richesse de la dynastie d'Émèse à la fin du I^{er} siècle a.C. Elle nous permet aussi de nous faire une idée de sa puissance militaire. La tombe 1 nous a en effet livré un magnifique casque de guerrier qui doit appartenir

(1) W. OTTO, *Hérode*, 1913.

(2) SUÉTONE, XII *Césars*, Auguste, 48.

(3) TH. REINACH, *La dynastie de Commagène*, 1890, 376.

(4) H. SEYRIG, *Antiquités de la nécropole d'Émèse*, Syria, XXIX, 204 et XXX, 12; R. DUBAGD, *La pénétration...*, 82-84, notes.

(5) S. et A. ABDULHAQ, *Catalogue illustré du département des antiquités gréco-romaines du Musée de Damas*, 1951, n° 7206. — Cf. pl. 1.

(6) *Ibid.*, n° 6919.

(7) *Ibid.*, n° 7347.

(8) *Ibid.*, n° 7204 et 7340.

(9) *Ibid.*, n° 7085. Cette forme de bague était courante sous la dynastie julienne (1^{re} moitié du I^{er} siècle p.C.).



PLANCHE 2 — Casque guerrier
(Nécropole d'Émèse).

au commandant des troupes éméséniennes à cette époque (1). Ce casque marque la transformation des mœurs que subirent les Éméséniens depuis Pompée. De bédouins semi-nomades, ils sont devenus sédentaires et ils s'entourent de tout le luxe des citadins des grandes villes. Cette brusque mutation n'est pas pour nous étonner. Nous voyons de nos jours un pays comme le Koweït connaître en moins de trente ans une transformation analogue. Dans ses sables arides, des routes ont été tracées où circulent plus de voitures de luxe qu'à Paris.

Les fouilles de la nécropole de Tell Abou Saboun nous fournissent également de précieux renseignements sur la religion d'Émèse. Deux disques de cuivre doré, ornés de motifs ciselés, représentent un cercle d'où partent des rayons incisés (2). Il s'agit probablement de talismans solaires. Ce témoignage est précieux, car il attesterait le culte solaire à Émèse dès le I^{er} siècle a.C.

La plupart des bijoux montrent que les Éméséniens ont adopté assez tôt les divinités romaines. Ces bijoux représentent aussi bien Apollon citharède (3), une Victoire (4), tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance dans la main gauche, que Minerve, tenant un bouclier et une lance (5). Les ornements du sarcophage représentent entre autres motifs, une Victoire long-vêtue, tenant une palme de la main gauche et offrant de la main droite une couronne (6), des têtes de Méduse (7), des têtes de lions (8).

On sait que dans leur sanctuaire d'Émèse, les prêtres du soleil n'avaient jamais accepté de le représenter sous une forme humaine. Il est remarquable qu'ils aient adopté Apollon dont la relation avec le soleil est connue. Les autres divinités sont bien celles que l'on s'attendait à trouver auprès d'un peuple guerrier. La possession d'Aréthuse a également influencé le culte des Éméséniens. Aréthuse est une ville dévouée à Vénus. Le Musée de Damas possède de multiples statuettes de Vénus, provenant de cette citadelle

(1) *Ibid.*, n° 7084. Hauteur 24 cms., poids 2217 gr., dont 982 pour le visage. — Cf. pl. 2.

(2) *Ibid.*, n° 7336 et 7339.

(3) *Ibid.*, n° 7214 (tombe 1) et 7085 et 8354.

(4) *Ibid.*, n° 7712 (tombe 1) et 10.377 (tombe 14).

(5) *Ibid.*, n° 7159.

(6) *Ibid.*, n° 7211.

(7) *Ibid.*, n° 6913, 8351.

(8) *Ibid.*, 7712, 5612.

de l'Oronte (1). Émèse a fourni au même Musée de multiples statues de Vénus (2). Cependant l'on peut noter que tandis que les statues de Vénus trouvées à Aréthuse exaltent la beauté et la volupté, celles d'Émèse mettent l'accent sur la maternité. Ce sont des statues de Vénus Genetrix et Julia Domna, au III^e siècle, adoptera ce type pour un grand nombre de ses monnaies (3).

JAMBLIQUE II.

R. Paribeni (4) pense que Jamblique II saurait être le premier Émésénien à recevoir la citoyenneté romaine qui devait devenir héréditaire dans sa famille. En effet, une inscription nous donne, pour son fils, les tria nomina: Caius Julius Samsigeramus. Cependant, a remarqué R. Egger (5), cette distinction a pu être accordée par J. César lui-même à Jamblique I^{er} qui le secourut à Alexandrie. Nous savons en effet par le *Bellum Alexandrinum* que « durant son court séjour en Syrie, César commença par distribuer des honneurs et des récompenses aux particuliers et aux villes qui s'étaient signalés à son service... les rois, tyrans, dynastes voisins de la province qui accouraient tous auprès de lui, César les prenait sous sa protection s'ils s'engageaient à défendre la province et les renvoyait avec le titre « d'amis de César et du peuple romain » (6). Si les dynastes voisins de Syrie recevaient ce titre si recherché, il est fort possible que Jamblique ait été fait citoyen romain par César et qu'il ait été agrégé à la Gens Julia, par l'adoption fictive habituelle à cette époque.

Jamblique I, roi, est honoré par César, et son fils Jamblique II, reconnu par Auguste, gouverne Émèse. D'autres Éméséniens se répandent dans des États voisins et l'histoire a retenu leurs noms.

(1) *Ibid.*, 11.824, Vénus du type Vénus Anadyomène; 1901, statuette plate de Vénus coiffée d'une couronne en forme de croissant; 11.810 et 11.832, Vénus type Vénus de Cnide.

(2) *Ibid.*, 13.163, type Vénus de Médicis; 13.162, Vénus et 2 petits Éros; 13.165, Vénus vêtue, tenant un Éros; 13.166, Vénus drapée d'un habit transparent tenant Éros; 13.630, Vénus type de Cnide, à ses côtés un Éros.

(3) Si Aréthuse et Émèse vénèrent des divinités similaires, Epiphania (Hama) reste attachée au culte de Sérapis. Indication que la frontière Nord d'Émèse passe bien à proximité de Hama. Cf. H. INGHOLT, *Rapport préliminaire de la première campagne de fouilles à Hama*, Copenhague, 1934.

(4) R. PARIBENI, *Boll. del. Com. Arch.*, Roma, XXVIII, 1900, 40.

(5) R. EGGER, *Jahreshefte*, Vienne, XX, 1919, 319, n° 18.

(6) *Bellum Alexandrinum*, 65, 4.

DEUX SOHÈME COLLATÉRAUX.

Josèphe rapporte qu'Hérode le Grand, avant de se rendre auprès d'Octave, vainqueur d'Antoine à Actium (printemps 30 a.C.) confia la garde de sa mère et de sa femme Mariamme à un *Sohème Ituréen*, car « il avait éprouvé son dévouement depuis l'origine » (1). Sohème devint le favori de la reine qui lui obtint la charge de préfet à la Cour (2). Mais, Hérode ne tarda pas à concevoir des soupçons contre lui et sa jalousie alla jusqu'à mettre à mort celui qu'il supposait être l'amant de sa femme (fin 29 a.C.).

Les relations entre Émèse et Hérode nous sont connues. Nous avons rappelé plus haut qu'Alexas avait été envoyé par Antoine auprès d'Hérode pour le détacher de la cause d'Octave, ce qui suppose que les deux hommes, ou leurs deux maisons, entretenaient des relations suivies (3). Il n'y a rien d'étonnant qu'à cette même époque, au moment où Antoine était mal disposé envers Jamblique I, l'un de ses frères, appelé Sohème, se soit réfugié auprès d'Hérode et qu'il ait mérité sa confiance. Cela n'est qu'une conjecture. Mais étant donné l'imprécision habituelle de Josèphe, il est possible que l'historien juif ait attribué l'ethnique d'Ituréen à un Émé-sénien, ces deux pays étant du reste très voisins géographiquement.

La même remarque peut être valable pour un autre « Sohème » que Josèphe place cette fois à Pétra. Cet homme nous est donné comme « un personnage très digne d'estime pour ses vertus ». Josèphe s'indigne que ce « Sohème » ait été mis à mort par un chef arabe, nommé Syllaïos, contre l'avis du roi Arétas IV, qui s'empressa de dénoncer Syllaïos à Auguste (4).

Un « Sohème », en Iturée, un autre en Nabatène, les deux cas posent le même problème. Étaient-ils d'Émèse? Il n'était pas rare, en effet, chez les Arabes, que des échanges aient lieu d'une principauté à l'autre. Commentant une inscription (5) qui nous apprend qu'un *ʿArhai* de Palmyre gouvernait un district en Characène, H. Seyrig écrit « les Palmyréniens n'entretenaient pas seulement avec la Characène des rapports commerciaux, on voit d'après cette inscription qu'ils s'y faisaient encore apprécier au point de leur fournir quelquefois de hauts fonctionnaires. Ainsi, les Syriens, de nos jours, occupent-ils une place notable dans l'administration

(1) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XV, 185-204, 216, 227-229.

(2) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XV, 204.

(3) JOSÈPHE, XV, 197; *Bell. Jud.*, I, 393.

(4) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVII, 154; *Bell. Jud.*, I, 574.

(5) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, III, 197-198; inscript. 21 bis de Palmyre (date 131 p.C.).

de divers pays de l'Islam où leurs capacités les mènent parfois jusqu'aux postes les plus élevés.»

De son côté, F. Cumont relève qu'un Nabatéen servait à Hirta (1) et il note « ce cavalier nabatéen avait pris du service à Palmyre, comme les Arabes du Nejd viennent aujourd'hui s'engager dans les sections méharistes (de Syrie) » (2).

Enfin, R. Dussaud confirme ces deux observations en notant que certains Ituréens du Nord portaient « tantôt des noms syriens, tantôt des noms arabes, et quelquefois deux noms. L'explication doit être cherchée dans l'usage courant chez les Arabes, de porter deux ethniques, l'un visant la ville qu'ils habitent, l'autre celle dont ils sont originaires » (3).

Toutes ces remarques autorisent l'hypothèse selon laquelle ces deux « Sohème » pourraient être des Éméséniens ayant pris du service, l'un en Iturée, l'autre en Nabatène. Mais, comme nous n'avons pas de preuve formelle qu'ils appartiennent à la branche directe des dynastes d'Émèse, nous placerons leurs noms parmi les collatéraux.

Il est normal qu'avec l'affermissement de la dynastie dont témoignent le titre de « roi » porté par les anciens phylarques et les *tria nomina* romains qui prouvent leur adoption dans la *Gens Julia*, les Éméséniens multiplient leurs relations avec les principautés voisines. Jamblique II devait avoir un frère appelé S... (Suhain ou Scilas) dont l'un des fils, Samsigéram, avait été commandant des troupes de Jabrouda (4). Nous ne faisons que mentionner à présent ce Samsigéram dont nous étudierons la carrière en son temps. Jamblique II donna également à son propre fils le nom de Samsigéram et c'est ce roi particulièrement brillant qui va à présent nous révéler que le royaume d'Émèse était au zénith de sa puissance.

SAMSIGÉRAM II.

Son règne commence sous Tibère et nous le connaissons par trois inscriptions: il est qualifié de roi, de grand roi, de roi suprême. R. Paribeni (5) a publié le premier texte, trouvé sur la via Labicana et qui est ainsi rédigé: « C. Julio regis Samsicerami L. Glauco... »

(1) LITTMANN, *Semit. Inscript. (Amer. exped. Syria)*, 1905, 70; cf. CHADOT, *Rép. épig. sem.*, I, n° 285 (« Obaidou, fils d'Anémou, Nabatéen, date 132 p.C. »).

(2) F. CUMONT, *Les fouilles de Doura Europos*, 1927, p. I.

(3) R. DUSSAUD, *La pénétration des Arabes en Syrie*, 1955, 177.

(4) R. MOUTERDE, *I.G.L.S.*, V, 2707.

(5) R. PARIBENI, *loc. cit.*, p. 33.

L. Glaucus est l'affranchi d'un des rois d'Emèse, qualifiés jusqu'à présent de phylarques, et porte à partir de cette époque le qualificatif de roi (1). Ce Samsigéram « roi » peut donc être le fils de Jamblique II et son règne qui s'étend sur un quart de siècle a dû commencer dans les dernières années d'Auguste ou les premières de Tibère.

La seconde inscription touchant ce Samsigéram a été publiée par J. Cantineau (2). C'est une dédicace, trouvée à Palmyre, sur laquelle le légat de la *Xa legio Fretensis* honore Tibère, Germanicus et Drusus. L'inscription, incomplète, se termine ainsi ... « Samsigéram, roi d'Emèse, roi suprême... » (3). Ce titre de roi suprême est bien mystérieux. Il faut le rapprocher d'un dernier texte que l'on trouve sur une inscription d'Héliopolis qui décrit son fils Sohème comme « *regis magni Samsicerami filius* » (4). « Magnus » est-il une épithète protocolaire? On voit, en tout cas, que le titre à cette époque, n'est pas unique puisqu'il est porté par un dynaste voisin, Agrippa, qualifié de « grand roi », ami de César » (5).

Tibère semble avoir eu un représentant à Palmyre vers les années 32 p.C (6) et Samsigéram paraît avoir été l'intermédiaire entre les Romains et les Palmyréniens pour l'établissement de cette légation. Nous noterons que la construction du temple de Bel à Palmyre date de cette époque (7).

H. Seyrig avait émis l'hypothèse que Palmyre n'était restée qu'un modeste village au milieu du I^{er} siècle a.C. (8). Mais un modeste village n'aurait pas excité l'appétit d'Antoine qui, désireux de s'emparer des richesses qu'il contenait, avait organisé contre la ville un raid, d'ailleurs sans résultat. On peut évidemment se demander quelles richesses possédait une ville qui pût être évacuée en quelques jours. Cependant des fouilles récentes ont révélé l'existence d'un agora de l'époque hellénistique. Mais cet agora a, lui-même, succédé à un marché plus ancien sur le pourtour duquel on a pu repérer des sanctuaires d'époque archaïque, spécialement celui du « Maître des Enchaînés » (à cause de deux lions enchaînés) devenu

(1) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVIII, 135; XIX, 338-341.

(2) J. CANTINEAU, *Syria*, XII (1931), 139.

(3) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, I, 44, n° 6.

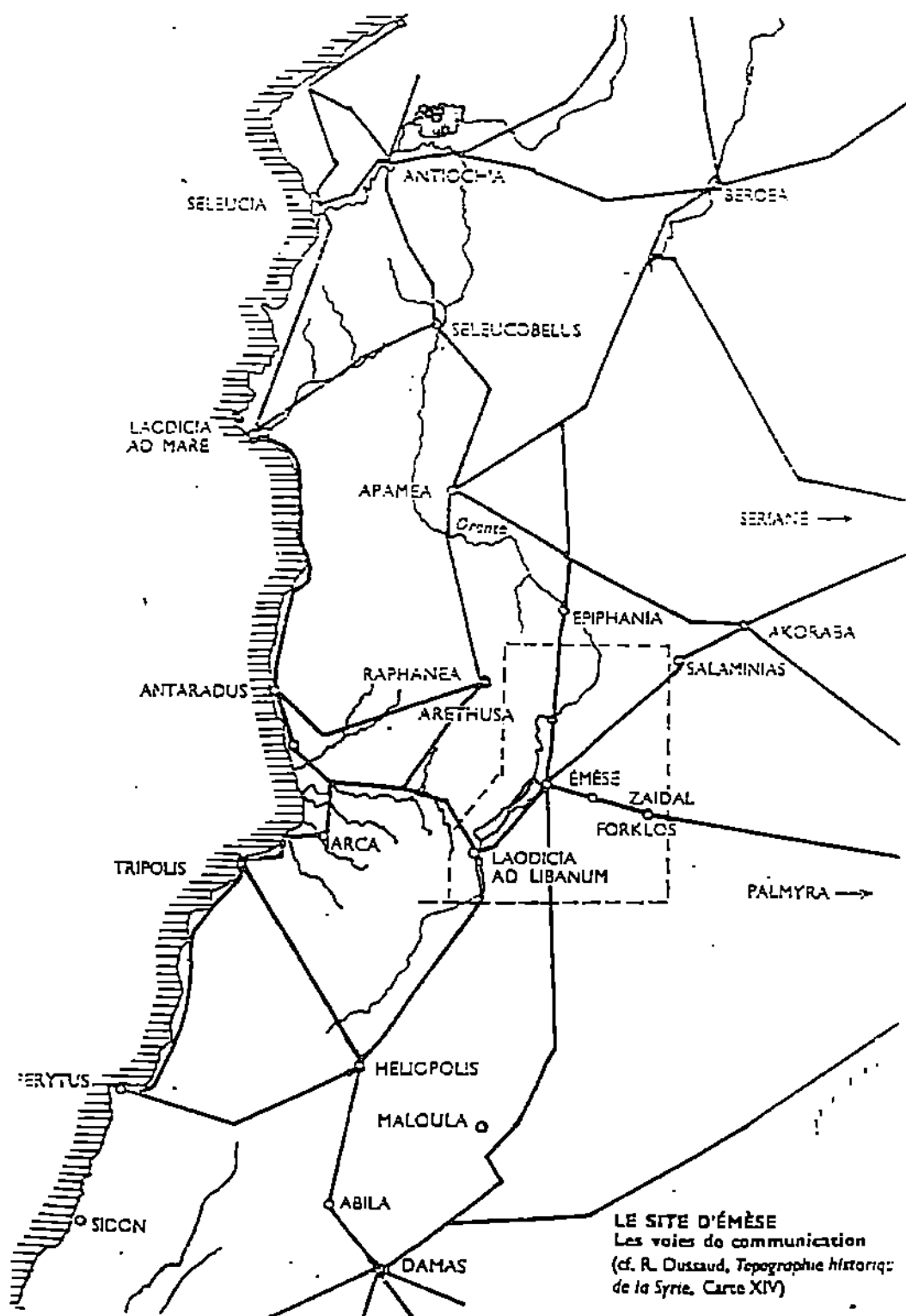
(4) *CIL*, III, 14.387 = Dessau 8958.

(5) MOUTERDE, *I.G.L.S.*, V, 2707.

(6) H. SEYRIG, *Syria*, XIII (1932), 255.

(7) H. SEYRIG, *Syria*, XV (1934), 155.

(8) H. SEYRIG, *J.R.S.*, XL (1950-1). Strabon semble ignorer jusqu'à son nom.



Malakbel, celui de Bôl Astar, le dieu prédécesseur de Bel à Palmyre, et de son épouse Ashtart, devenue Astarté (1).

Il n'est pas étonnant que des relations entre Émèse et Palmyre soient solidement établies au début du I^{er} siècle p.C. et que Samsigéram, roi d'Émèse apparaisse comme l'intermédiaire entre les Romains et Palmyre. « C'est que toute l'histoire d'Émèse est liée à celle de Palmyre » (2). Ces liens favorisent l'évolution de Palmyre qui, jusque-là, était tout entière sous l'influence de la civilisation gréco-iranienne de la Basse-Mésopotamie. « Palmyre était très probablement la fille spirituelle de Séleucie sur le Tigre et ses premiers monuments reflètent la civilisation de cette cité perdue » (3). Or, dès le premier siècle, Palmyre se tourne vers l'Occident. Les Éméséniens n'eurent pas de peine à montrer à leurs voisins du désert combien l'appétit du luxe que connaissait le monde romain pouvait favoriser le commerce de la cité caravanière.

Samsigéram II était également fort lié à Hérode Agrippa I, puisque sa fille Iotapé épouse Aristobule, troisième frère d'Hérode, qui héritera de son père le royaume de Chalcis (4).

Plusieurs princesses orientales portent le nom de Iotapé. Grace Harriet Macurdy (5) leur a consacré une étude très fouillée. Elle distingue cinq Iotapé: la première fut Mède et elle fut fiancée dès son enfance à Alexandre Hélios. Un siècle plus tard, une autre Iotapé, surnommée Philadelphie, nous est révélée par les monnaies, comme la sœur-épouse d'Antiochus IV de Commagène (38-72 p.C.). Antiochus était le plus riche des rois au témoignage de Tacite (6). Notre Iotapé, fille de Samsigéram serait, d'après G. Macurdy, la fille d'une descendante de la Iotapé Mède, également appelée Iotapé (7).

Si l'hypothèse est fondée, les Éméséniens auraient été alliés aux Mèdes et à la dynastie de Commagène (8). Peu de temps après le

(1) C.R.A.I., séance du 18 mars 1966.

(2) H. SEYRIG, *Caractère de l'histoire d'Émèse, Syria*, 1959, 185-186.

(3) H. SEYRIG, *J.R.S.*, XL (1950), 7.

(4) JOSEPHUS, *Ant. Jud.*, XVIII, 133, 135, 151, 154-273, 276.

(5) GRACE HARRIET MACURDY, *Iotapé, J.R.S.*, XXVI (1936), 1, 40-42.

(6) TACITE, *Histoires*, II, 81.

(7) G.H. MACURDY, *op. cit.*, 42.

(8) Les sources anciennes sont muettes sur le rôle culturel joué par ces princesses d'origine mède ou ituréenne. Il semble qu'on doive leur attribuer l'évolution de la dynastie d'Émèse dans le sens d'un progrès dans la civilisation et la culture. Éduquant les enfants de ces dynastes, elles ne pouvaient que leur faire bénéficier de la richesse culturelle acquise au contact du monde gréco-parthe qui était le leur.

LES DYNASTIES AUTONOMES DE SYRIE CENTRALE
D'AUGUSTE A NÉRON

Empereurs	Judee	Ituree	Nagathine	Emèse	Autres
	Hérode le Gd 23 a.C.-4 p.C.				(Édesse) Abgar IV 26-23
		Zénodore	Obodas III 30 a.C.-9	Jamblique II 20 a.C.-14 p.C.	Manou II
AUGUSTE	Archelaus Antipater		Arétas IV 9 a.C.—		Manou III Mithridate III
	Philippe 4-34 (Abilène)			Samsigeram III 14-17 p.C.	Antiochus III Hatra
	Annexion JUDEE 6 p.C.		Arétas IV 27 p.C.—		Abd Samia 10 a.C.-
	TIBÈRE	Annexion TRACHONTIDE 34 p.C.	Lysanias II 84		Annexion COMMAGÈNE 17 p.C.
		Annexion CHALCIS 35 p.C.			Annexion CAPPADOCE 18 p.C.
					Abgar V (Édesse) 13-50 p.C.
					Annexion ARMÉNIE 42 p.C.
					Quassiou Salkhad
CALIGULA	Hérode Agrippa I 38—				
		Suhaim			Antiochus IV Commagène
			Obodas IV 40-		
CLAUDE	Hérode Agrippa I 41—				Rouhou (50) Salkhad
		Agrippa II 50—			Sanatruq II Hatra
				Artz 47-53	
	II Annexion JUDEE 50 p.C.	II Annexion CHALCIS 50 p.C.			Ma'nou II 50-57 Édesse
			Suhaim 53—		

mariage de Iotapé avec Aristobule, le successeur de Samsigéram II Aziz, épouse Drusilla, sœur de Béréenice et d'Agrippa II. Ces mariages expliquent un événement fort curieux que Josèphe place entre 42 et 47. Un tableau permettra de clarifier l'exposé de ce qui va suivre. Agrippa I avait convoqué à Césarée une sorte de congrès qui réunit la plupart des dynastes orientaux: Josèphe cite les noms d'Antiochus de Commagène, de Samsigéram (II) d'Émèse, de Corys, roi de la petite Arménie, de Polémont du Pont (1), et d'Hérode, roi de Chalcis, frère d'Agrippa I. Ce rassemblement fut décidé sans l'accord du légat romain. C. Vibius Marsus, qui l'interpréta comme une tentative d'indépendance à l'égard de Rome. On le vit donc accourir à Césarée et ordonner à chaque dynaste de rejoindre sans tarder sa principauté. En fait, cette réunion semble plutôt une manifestation familiale, car, à y regarder de plus près, tous ces dynastes étaient unis entre eux par des mariages d'intérêt: Béréenice, fille d'Agrippa fut successivement mariée à Hérode de Chalcis, son oncle, et à Polémont de Cilicie qui fut fait roi du Pont. Sa sœur Drusilla, fiancée à Épiphanie, fils d'Antiochus IV de Commagène, épouse en 53 Aziz, roi d'Émèse. Son frère Aristobule avait épousé Iotapé, fille de Samsigéram d'Émèse. Visiblement, Agrippa I réunissait ses enfants et leurs conjoints, et la suite montrera qu'aucun des rois présents à Césarée ne put être soupçonné de tendance autonomiste.

La politique des empereurs romains était d'ailleurs fort libérale. En 37, Antiochos IV avait retrouvé son royaume de Commagène, annexé en 17 par Tibère. Caligula restitue également à Agrippa, en 38, la tétrarchie de Philippe, annexée en 34. Claude ira encore plus loin et reconstituera en faveur du même Agrippa le royaume de Judée en 41. Rome consolide les possessions de ses alliés en Orient, parce que leurs États forment un glacis entre la province de Syrie et les deux royaumes des Parthes et des Arméniens, d'où pouvait brusquement surgir une menace. De fait, peu après 41, Mithridate d'Arménie est destitué et retenu prisonnier à Rome.

Les rapports que C. Vibius Marsus envoya à Rome après la réunion de Césarée durent inquiéter Claude, car, à la mort d'Agrippa I, son royaume fut annexé (en 44). Samsigéram II ne fut pas inquiété, mais son fils cadet Suhaïm à qui Caligula avait donné le royaume de l'Iturée du Nord (2) perdit sa principauté en même temps qu'Agrippa I (3), à l'exception de quelques cantons qui furent laissés à son fils Varus (4).

(1) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XIX, 338.

(2) DION, *Cassius*, LIX, 12.

(3) TACITE, *Annales*, XIII, 23.

(4) *Ibid.*, XIII, 23.

Nous ignorons la date précise de la mort de Samsigéram II. Nous savons qu'en 53, le roi d'Émèse s'appelle Aziz. Josèphe (1) laisse entendre qu'il aurait accepté la circoncision pour épouser Drusilla, qui n'avait, en 53, que 14 ans. On voit mal un roi oriental adopter la religion de sa femme. Drusilla fait un mariage malheureux: Aziz est malade, et la princesse juive quitta bientôt son époux pour se marier à Félix, gouverneur romain de Judée. Aziz, toujours selon la version de Josèphe, retourne au paganisme et meurt peu après.

Son frère Suhaim qui avait perdu en 44 l'Ituree du Nord, succède à Aziz, mort sans laisser de descendance mâle. Autant Aziz semble un personnage inconsistant, autant Suhaim se révèle comme l'un des rois les plus brillants de la dynastie d'Émèse. Les renseignements que nous ont laissés à son sujet les sources anciennes sont confus. Tacite le fait mourir en 44, la même année qu'Agrippa. Une inscription d'Héliopolis lui donne les *tria nomina*: « Caius Julius Sohaemus » et le qualifie de « Magni regis Samsicerami filius » (2). Héliopolis est une ville de l'Iturée du Nord et il n'est pas étonnant que ses habitants aient tenu à honorer leur ancien dynaste lors de son avènement au trône d'Émèse. Cette accession est datée par Josèphe de façon très précise: « La première année du règne de Néron, Aziz, prince d'Émèse mourut et il fut remplacé par son frère Sohème » (3). Le nouveau roi d'Émèse ne tarda pas à se signaler à Néron par ses qualités guerrières: l'empereur lui donne quelques années plus tard, la « *regia* » de la Sophène, contrée située près des sources du Tigre, entre la Korsene et la Gordienne (4). Il s'agit essentiellement d'un commandement militaire dans un pays difficile, où les légions romaines allaient connaître un désastre sous la conduite de Césaennius Paetus (5). Suhaim d'Émèse à la tête de ses archers et de ses cavaliers était mieux équipé pour y faire la police au nom de Rome. Il exercera ce commandement jusqu'au moment où Corbulon, ayant pacifié l'Arménie, y installe Tigrane et signe avec les Parthes la paix de Rhendeia qui stipulait que désormais le trône d'Arménie serait occupé par un prince d'origine arsacide, mais couronné par Rome (6).

En Syrie même, Suhaim connut des difficultés qui lui vinrent non pas de sa principauté, mais de son voisin Agrippa II. Celui-ci n'avait pas seulement recueilli l'Iturée du Nord, il se fit attribuer

(1) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XX, viii, 158.

(2) *C.I.L.*, III, 14387.

(3) JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XX, 8, 158.

(4) TACITE, *Annales*, XIII, 7, 2.

(5) TACITE, *Annales*, XV, 15 et 16.

(6) TACITE, *Annales*, XV, 29, 2, 2.

par Néron les cantons qui avaient été laissés à Varus, fils de Suhaim. Agrippa II jouissait d'un certain crédit à Rome: protégé par Agrippine, aidé par Pallas, le puissant affranchi de Claude, il avait obtenu, contre son petit royaume de Chalcis, l'ancienne tétrarchie qui avait appartenu à son père Agrippa I. Néron ajoute à ses possessions une partie de la Galilée Orientale et les villes de Tariché et Tibériade.

Mais l'ambition d'Agrippa II est insatiable. Après avoir dépossédé Varus, il lui avait confié, en compensation, la régence du nouveau royaume que Néron venait d'ériger en sa faveur. La présence de cet Émésénien le gênait. En 66, Agrippa accuse Varus d'une obscure machination ourdie pour s'emparer du royaume et destitue son vice-roi (1). Ces accusations étaient sans fondement; Varus savait fort bien, pour en avoir été personnellement victime, que la conquête ou la perte d'une principauté en Syrie n'était jamais l'effet de complots, mais de l'unique faveur des empereurs de Rome.

Varus, du reste, ne fut pas le seul Émésénien à être en lutte aux vexations d'Agrippa II. Une inscription de Jabruda nous apprend qu'un Samsigéram qui depuis 45 ans était « éparchos » de la ville, y exerçait en même temps la charge de grand prêtre. Agrippa II accuse ce Samsigéram d'avoir dilapidé trois cents deniers appartenant au temple de la ville et, d'une manière générale, de s'être montré parjure au serment fait à Agrippa I (de qui il tenait ses fonctions). Aussi Agrippa II condamna-t-il Samsigéram à restituer la somme dérobée en le destituant de ses fonctions (2).

* * *

Abandonnons momentanément les démêlés Agrippa II avec Émèse pour l'histoire religieuse de la dynastie. Samsigéram de Jabruda est Grand Prêtre de la ville. Les rois d'Émèse exercèrent-ils concurremment dans leur propre capitale des fonctions religieuses analogues?

Ce cumul est une pratique courante dans l'ancien Orient. R. Dussaud a montré comment à Ras Shamra, le temple possédait son grand prêtre-roi et un clergé (3). Le roi avait un rôle sacerdotal, chez les Hittites (4). E. Dhorme a également noté que les religions

(1) JOSEPHUS, *Vita*, II, 48.

(2) *I.G.L.S.*, V, 2707 et le commentaire de R. Mousterde.

(3) « Les prêtres Kohanin étaient placés sous l'autorité d'un grand prêtre, Bar Kohanin », *Religions des Syriens*, 1945, 383.

(4) « Les textes de Boghaz Keuy indiquent que le roi hittite assume la triple charge de chef religieux, de chef militaire et de juge », *op. cit.*, 351.

de Babylonie et d'Assyrie possédaient un clergé dont le grand prêtre était roi (1).

Au début de l'empire, nous retrouvons les mêmes traditions en Syrie. « Sur toutes les monnaies où ils ont inscrit leur nom, les princes de Chalcis l'ont fait suivre du titre de Tétrarque et de grand prêtre » (2). Les inscriptions de Syrie nous ont attesté cette double qualité pour les grands prêtres de Nazala Qariatain (3), pour ceux de Byblos (Dionisios, Adonis) (4), ceux d'Otha (5), ceux de Palmyre (Bel) (6), de Sidon (Zeus) (7), de Hierapolis (Hadad) (8), de Daphné (Apollon et Artémis) (9), de Damas enfin (Zeus) (10).

R. Dussaudi a noté que chez les Arabes, « le culte de tel dieu était l'apanage de telle tribu ou de tel clan: Malakbel à Palmyre est désigné comme le dieu des Banou Taimy (nous comprenons qu'ils en étaient les prêtres), la tribu des Awidh avait Gad (ou Djadd, en arabe) qui correspond au grec Tuxu (fortune), avec rang de Τύχης. Les Arabes ben Malik étaient les prêtres d'Allât dans le sanctuaire de Taif » (11).

Il y a donc convergence de probabilités pour que dès leur installation à Émèse, Samsigéram et ses successeurs aient été à la fois prêtres et dynastes. Aussi bien la description du temple d'Élagabal par Hérodién (12) que le témoignage de Jamblique (13) supposent que le culte du Soleil à Émèse devait remonter aux premiers temps de la dynastie. Le Soleil étant en arabe un mot féminin, on a voulu voir en cette divinité une déesse. Pour la tribu des Banou Tamim, le Soleil qu'ils adoraient était une divinité

(1) « Comme en Égypte, en Grèce, en Italie, dans les temps les plus reculés, l'autorité royale n'est qu'une participation à l'autorité divine », *La religion des Hittites*, 1945, p. 198-199.

(2) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, V, 110.

(3) R. MOUTERDE, *I.G.L.S.*, V, 2698-2699.

(4) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, V, 90.

(5) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, V, 87.

(6) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, III, 212, n° 1.

(7) H. SEYRIG, *Ant. Syr.*, IV, 145.

(8) LUCIEN, *Des Syriens*, 42.

(9) *I.G.L.S.*, V, 992.

(10) WADDINGTON, III, 2549.

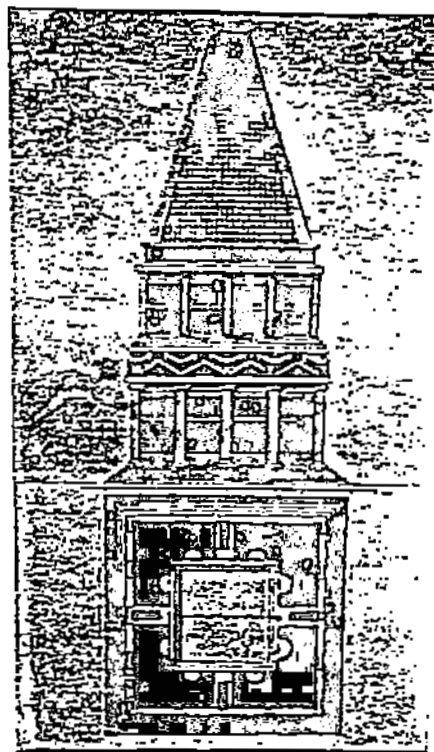
(11) R. DUSSAUD, *Les Arabes en Syrie*, 1907, 124.

(12) HÉRODIEN, V, 5, 2.

(13) JAMBLIQUE: « Émèse est une ville dont les gens habitent une terre consacrée au soleil de temps immémorial » (JULIEN, *Orat.*, IV, 150 c-d, 154 a).



Buste de Julia Sohémias,
mère d'Élagabal.



Plan du mausolée
de Samsigéram (Cassas).

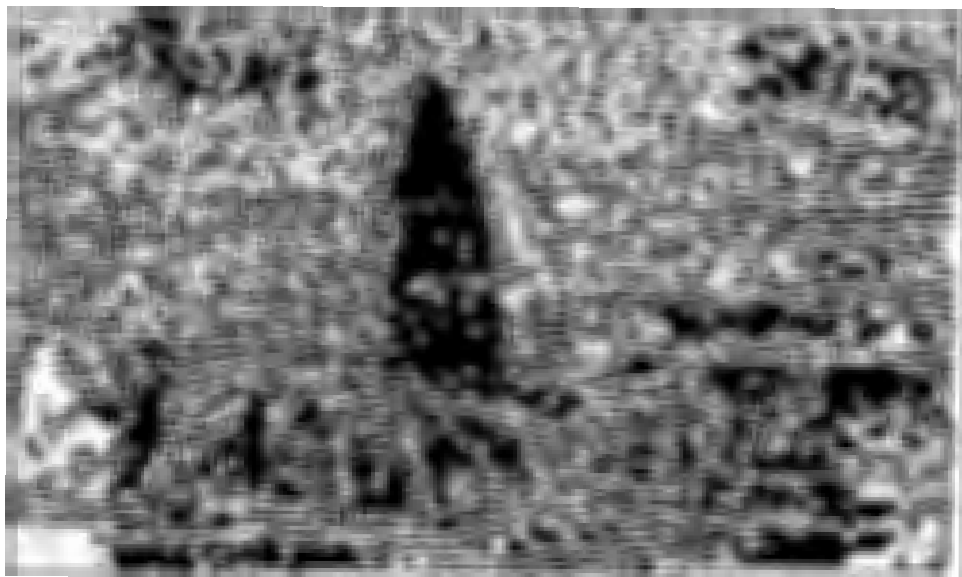


PLANCHE 4 — Mausolée de Samsigéram, d'après Cassas (1796).

Si nous ne pouvons formuler que des hypothèses au sujet de l'histoire religieuse d'Émèse, au cours de la deuxième moitié du premier siècle, en revanche, l'activité militaire de son dynaste Suhaim, nous est mieux connue. Après avoir exercé son commandement en Sophène, le roi se trouve à la tête d'une petite armée que Tacite estime « loin d'être négligeable » (1) : Suhaim peut prélever sur ses troupes chargées de la police du désert, un contingent de 1.300 cavaliers et 2.700 archers qu'il met à la disposition de Cestius Callus, chargé à partir de 66, de mater l'insurrection juive (2). Trois ans plus tard, Vespasien et Titus arrivent en Judée et cette fois, Suhaim, abandonnant sans doute le gouvernement d'Émèse à son fils Varus, vient en personne commander ses milices aux côtés des légions romaines (3). Une certaine détente apparaît dans les relations entre le roi d'Émèse et Agrippa II, qui collaborent l'un et l'autre avec Vespasien. Tous deux participent à Béryte à un conseil de guerre qui prépare l'assaut final contre les Juifs. L'un des premiers, Suhaim, salue Vespasien comme empereur (4).

Suhaim est donc bien en cour auprès de l'Empereur. Vespasien cependant, dès la fin de la guerre, est préoccupé par les menaces des Parthes. Leur roi Vologèse lui avait bien offert, alors qu'il était à Alexandrie, de lui fournir quarante mille archers, pour sa lutte contre Vitellius (5). Vespasien avait décliné l'offre, mais quelques années plus tard, il refuse de soutenir Vologèse contre les Alains. Vologèse attaque la Syrie. C'est à cette occasion que le légat de Syrie L. Césennius Paetus accuse Antiochus IV de Commagène de pactiser avec les Parthes et envahit sa principauté. Suhaim est de nouveau aux côtés des Romains (6). La Commagène et la petite Arménie sont annexées et rattachées à la province de Syrie (7).

Cette politique d'annexions, destinée à mieux contrôler les Parthes, modifiait les lignes de défense de l'Empire. En pacifiant la Judée et en montant la garde sur l'Euphrate, Rome n'avait plus besoin des royaumes vassaux comme États-tampon entre la Syrie et ses ennemis. Antiochus ne parvient pas à se faire restituer par Vespasien son royaume de Commagène; il se retire à Athènes où il

(1) TACITE, *Histoires*, II, 81, 1: « Sohaemus, haud spernendis viribus ».

(2) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, III, 68. Cette campagne se place en 66.

(3) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, II, 481, 483, 501.

(4) TACITE, *Histoires*, II, 1.

(5) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, II, 105.

(6) JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, VII, 226.

(7) *Ibid.*

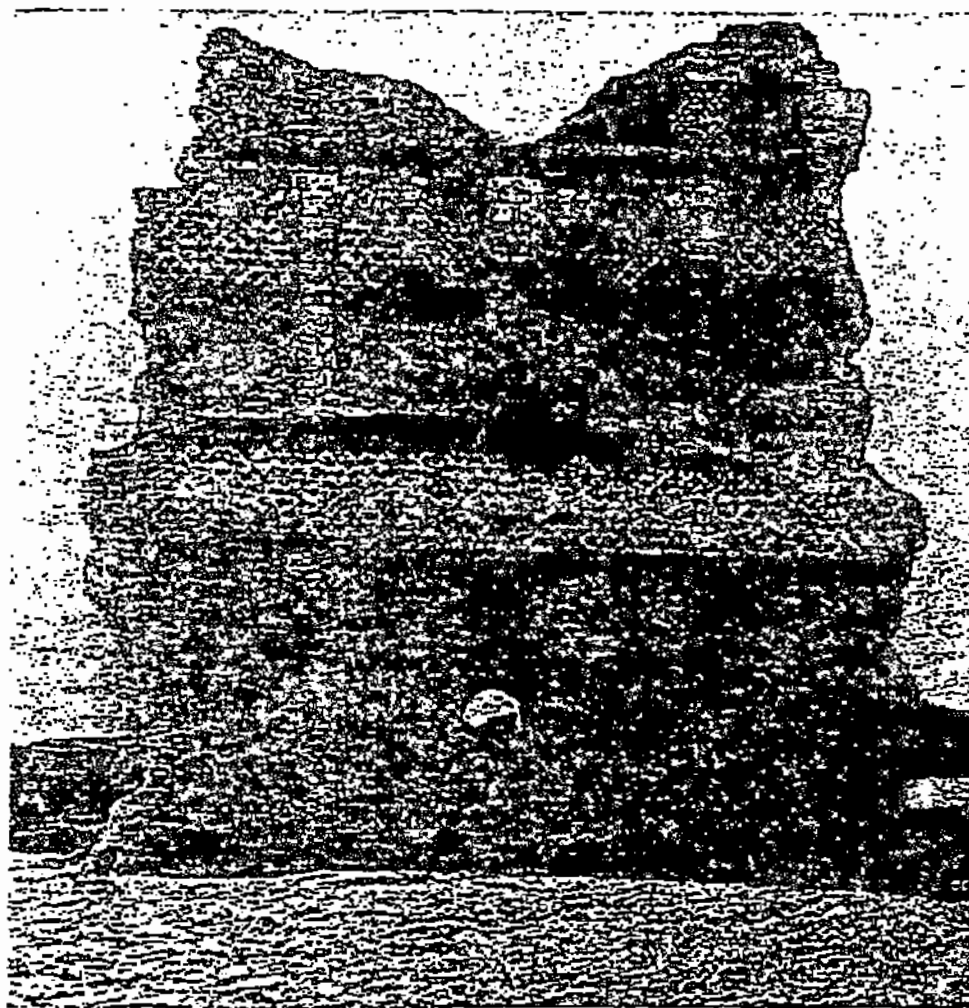


PLANCHE 5 — Mausolée de Samsigéram à Hirs (en 1907).

mène une vie fastueuse. Quelques années plus tard, en 92, Chalcis est annexée à son tour (1). Qu'advint-il du royaume d'Émèse?

Un historien moderne veut que Suhaim ait abdiqué après la campagne contre la Commagène (2). Tout ce que nous savons avec certitude, c'est qu'il reçut, en récompense de ses loyaux services, les ornements consulaires (3). Cette distinction, purement honorifique croyons-nous, n'entraînait pas ipso facto la renonciation au trône. Bien plus, eut-il même abdiqué, que Suhaim n'aurait pas vu nécessairement son pays annexé. Le trône d'Émèse avait été vacant sous Auguste (voir supra), la dynastie s'était maintenue.

* * *

Quel fut le sort de ce royaume, après Vespasien. La plupart des historiens supposent que l'annexion d'Émèse à Rome eut lieu sous Domitien. Il semble plutôt que cet événement doive être reculé jusqu'au règne de Antonin le Pieux, car le monnayage romain d'Émèse ne commence qu'avec cet empereur. Privés de leur titre royal, les Éméséniens restent fidèles aux empereurs et siègent à Rome parmi les sénateurs. L'un d'eux *Caius Julius Sampsigeram*, vers la fin du I^{er} siècle p.C., érige à Émèse un mausolée familial qui existait encore en 1907. Plus tard, vers la fin du II^e s. de notre ère, le descendant de ces dynastes, Julius Bassianus, est grand prêtre du Temple du Soleil à Émèse. Septime Sévère, encore général, épouse sa fille Julia Domna, qui fut la première syrienne à devenir impératrice romaine. Mais elle ne fut pas la seule: sa sœur Julia Maesa, ses nièces Julia Sohémias et Julia Mamaea gouvernèrent l'Empire sous le couvert de leurs enfants: Élagabal et Alexandre Sévère. Sous cette dynastie, Émèse devient capitale de la nouvelle province de Syrie-Phénicie: une civilisation très brillante fleurit; parmi les lettrés du III^e et du IV^e s. le romancier Héliodore et le philosophe Jamblique sont des descendants des dynastes déchus d'Émèse. Uranius Antoninus attaque le roi des Perses Sapor, et revêt la pourpre impériale. Ce n'est que vers le milieu du IV^e s. que les traces d'Émèse se perdent dans la nuit des temps.

(1) Ceci ressort d'une inscription d'Acris en Trachonide: *Inscr. Graec. ad res rom. pert.* III, 1176; cf. Th. FRANKFORT, *Le royaume d'Agrippa II et son annexion par Domitien*, *Mél. Grenier*, II, 1962, 63-90.

(2) CHARLESWORTH, in *Cambridge Ancient History*, XI, 40.

(3) Dessau 8958. Agrippa II, de son côté, reçut les «ornements de la prêtrise» (DION, *Cassius*, LXVI, 15, 4) pour la même collaboration, sans renoncer pour autant à son royaume à cette date.

ORIGÈNE ET LES ÉBIONITES.

Au III^e siècle nous trouvons des renseignements sur les Chrétiens d'origine juive surtout chez Origène qui a entretenu avec eux des nombreuses relations en Égypte et en Palestine. Par Ébionites [= עֲבִיּוֹנִים, pauvres] (1), Origène n'entend pas seulement ceux qu'on appelle Ébionites par antonomase, mais parfois les Nazaréens (2), quoiqu'il donne plutôt à ces derniers le nom *Juifs croyants*.

Dans son *Contre Celse*, rédigé à Césarée de Palestine, Origène répond à l'accusation que Celse porte contre les Judéo-Chrétiens, à savoir, d'« abandonner la Loi de leurs pères, séduits qu'ils sont par le Christ » (3). Origène lui fait les remarques suivantes:

« Tu ne vois pas que ce n'est pas pour rien que les Juifs qui croient au Christ ont abandonné la Loi [= Tora] de leurs pères. Ils se conforment à Ses commandements et tirent leur appellation de la pauvreté de leur Loi selon l'étymologie de leur nom même. Car pour les Juifs, *Ebion* signifie *pauvre*, et on les appelle *Ebionites* à cause de leur foi dans le Christ, même si tous observent la Loi judaïque: ceux qui reconnaissent, comme nous, que Jésus est né de la Vierge, et ceux qui le nient pour ne retenir qu'une naissance ordinaire. »

Ailleurs (4), Origène nous apprend que les Ébionites récusent les Épîtres de saint Paul qu'ils ne considèrent pas comme un saint ni un érudit. Il omet d'ailleurs d'indiquer si par Ébionites il entend ici aussi les Nazaréens. Origène se préoccupait de la défense de Paul; aussi revient-il sur ce thème dans l'*Homélie XVIII sur Jérémie*, où il met en parallèle le grand prêtre Ananie qui fit frapper Paul sur la bouche (5) et les Ébionites qui, dans le même esprit, le frappent parce qu'ils le maudissent.

Origène fait parfois allusion aux usages et aux traditions des Ébionites: la circoncision, regardée comme nécessaire au

(1) H. WATZ, *Neue Untersuchungen über die sogen. judenchristlichen Evangelien*, dans *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft* 36 (1937) 60-81, et V. EMMONT, *L'Ebionisme dans l'Eglise naissante*, dans *Revue des Questions Historiques* 66 (1899), 481-491.

(2) Peut-être les *Nasira* (نصارى) dont parle le Coran. Monseigneur Haddad a bâti une théorie séduisante sur ce sujet: حداد، دروس قرآنية، بيروت.

(3) MIGNE, PG. XI, 793-794.

(4) MIGNE, PG. XI, 1287-1288.

(5) *Actes des Apôtres*, XXIII, 2.

salut (1), la fête de Pâques, qu'ils veulent célébrer le 14 Nisân comme les autres Juifs (2), la pureté légale (3), au sujet de laquelle, comme les Juifs, les Ébionites accusent les Chrétiens qui ne l'observent pas, de violation de la Loi.

Ces remarques extraites des discours qu'Origène a prononcé soit au Didascalée soit ailleurs, et la liberté avec laquelle elles sont faites, sans nuances, nous font supposer que les Ébionites vivaient séparés des autres Chrétiens, avec leurs églises et leurs Presbytres.

ORIGÈNE ET LES HELKÉSAÏTES.

La secte des Helkésaïtes paraît en rapport avec les Ébionites. Nous tirons d'Eusèbe de Césarée ce témoignage:

« Alors aussi, l'hérésie dite des Helkésaïtes commence une autre perversion, et s'éteignit en même temps qu'elle commença (4). Origène en fait mention dans une Homélie prononcée dans l'assemblée, sur le Psaume 82, où il parle en ces termes:

« Au temps présent, il est venu quelqu'un qui s'enorgueillissait de pouvoir enseigner une doctrine athée et tout à fait impie, dite des Helkésaïtes, qui s'est récemment mise en opposition contre les Églises. Les erreurs qu'enseigne cette doctrine, je vous les exposerai, afin que vous n'y soyez pas entraînés. Elle rejette certains passages de toute l'Écriture, elle se sert encore de paroles tirées de tout l'Ancien Testament et des Évangiles, elle rejette complètement l'Apôtre [saint Paul]. Elle dit qu'il est indifférent d'apostasier, et que celui qui réfléchit renie de bouche dans les nécessités, mais non de cœur. Ils présentent encore un livre qu'ils disent être tombé du Ciel (5): celui qui l'entend et qui y croit recevra la remission des péchés; une autre rémission que celle qu'a donnée Jésus-Christ » (6).

(1) Migne, PG. XII, 179.

(2) Migne, PG. XIII, 1728.

(3) Migne, PG. XIII, 939-940.

(4) Sur l'hérésie des Helkésaïtes voir W. BRANDT, *Elchasai. Ein Religionsstifter und sein Werk*. Leipzig 1912; J. THOMAS, *Le mouvement baptiste en Palestine et en Syrie (150 av. J.-C. - 300 ap. J.-C.)*, Gembloux 1935, 140-156. Eusèbe se trompe lorsqu'il place l'origine du mouvement helkésaïte (vers 245-250) pendant le séjour d'Origène à Césarée. En réalité elle commença vers l'année 100.

(5) Sur les écrits tombés du Ciel, on peut voir par exemple P. SAINTYVES, *Les reliques et les images légendaires*, Paris 1912, 306-332.

(6) Sans doute faut-il voir ici une allusion au baptême helkésaïte. Nous savons par ailleurs qu'il tenait une place des plus importantes dans la doctrine helkésaïte. EUSEBIUS, *Hist. Eccl.* VI, xxxviii.

Un propagateur de cette doctrine, qu'Origène a rencontré lors de son séjour à Césarée de Palestine, fut identifié avec Alcibiade, un ébionite venu d'Apamée, qui faisait de la propagande à Rome avec les livres d'Helkésai sous le pape Calliste (217-222).

SES MAÎTRES JUDÉO-CHRÉTIENS.

Les doctrines judaïques ont exercé une grande influence sur les Pères des deux premiers siècles. Théophile d'Antioche, Ignace d'Antioche, Papias d'Hierapolis, Irénée de Lyon, Justin, et tant d'autres écrivains ethnico-chrétiens avaient reçu leur formation des premiers chrétiens, venus du Judaïsme.

Aux siècles suivants, les savants judéo-chrétiens sont mis à contribution par les Chrétiens hellénistiques, qui se faisaient initier aux *traditions* juives relatives à la Bible, et aux langues sémitiques. Il paraît que déjà au II^e siècle, l'évêque Méliton de Sardes (Asie Mineure) était allé à Jérusalem se procurer des bibles translittérales, à savoir hébraïques avec transcription grecque, qui devaient servir à la lecture dans les réunions liturgiques. Ce ne pouvait être que l'œuvre de Judéo-chrétiens. Donc Origène aurait déjà trouvé une méthode amplement en usage lorsqu'il s'attela à composer les *Hexaples*. Pour ce travail, Origène « apprit aussi la langue hébraïque » (1). Cela est peut-être une déduction d'Eusèbe de Césarée, mais Origène aurait pu faire le même travail sans connaître l'hébreu. Dans le premier cas comme dans le second il aurait dû en tout cas faire appel à des Judéo-chrétiens alexandrins. D'ailleurs nous savons qu'effectivement il eut un « maître d'hébreu », comme il l'affirme lui-même (2). Et ce maître était un judéo-chrétien qui devait bien connaître les *traditions* des Presbytres alexandrins. En effet, Origène relate de lui une opinion typique de ce milieu: « ... mon maître d'hébreu disait qu'il faut voir Jésus et l'Esprit-Saint dans les deux Séraphins décrits par Isaïe (3), qui se criaient l'un l'autre: Saint, Saint, Saint est le Seigneur Sabaoth. »

Origène fait de fréquentes allusions à d'autres maîtres juifs rencontrés au cours de sa vie d'étude, et « qui croient ». Par exemple, il a appris d'un « maître juif et croyant » une explication allégorique qui ne lui déplait pas. Il s'agit d'un passage des *Nombres* XVII, 4: « (Et Moab) dit aux anciens de Madiân: Voilà cette multitude en train de tout brouter autour de nous comme un bœuf

(1) EUSEBIUS, *Hist. Eccl.* VI, 16.

(2) Par ex. dans le *De principiis* il écrit: « ... mon maître hébreu disait... MIGNÉ, PG. XI, 148.

(3) *Lr.* VI, 3.

broute l'herbe des champs. Le Juif ou le Judéo-chrétien disait que l'auteur sacré avait employé cette comparaison parce que le peuple, comme le bœuf, lutte avec la bouche, les lèvres, et trouve ses armes dans la parole et la prière. 1. Origène rapporte en outre que, pour s'assurer de la signification allégorique de la lettre hébraïque *tav*, il avait interrogé trois Juifs; l'un d'eux *croyait au Christ* et il lui a donné la réponse attendue: le *tav* est le symbole de la croix. 2).

Par deux fois 3), Origène parle de la *tradition orale* reçue « d'un tel » ou « des Juifs », d'après laquelle Adam avait été enseveli au Calvaire (4) « afin que nous soyons tous vivifiés dans le Christ comme nous étions morts dans Adam ». Ce « Juif » croit évidemment au Christ pour s'exprimer de la sorte, d'autant plus que, dans la tradition judaïque, le corps d'Adam se trouve à Hébron et qu'il a été conduit directement au paradis (5).

DOCTRINES JUDÉO-CHRÉTIENNES ACCEPTÉES PAR ORIGÈNE.

Dès les premiers siècles chrétiens, le cercle prit la signification symbolique de Dieu, source de vie. En effet, les peuples anciens symbolisaient la vie par le cercle. Ce concept philosophique ne semble pas exceptionnel aux temps d'Origène. Celse lui-même mentionne l'usage de représenter Dieu chez les Chrétiens par des cercles ornés de mots explicatifs:

« Il ne faut pas moins s'étonner de l'interprétation habituelle des paroles écrites à l'intérieur de ces cercles plus élevés, qui se trouvent au-dessus des [sept] Cieux, notamment les mots *plus grand* et *plus petit*, comme s'ils se rapportaient l'un au Père et l'autre au Fils » (6).

Après avoir cité ces mots, Origène ajoute que ces cercles étaient de trois couleurs et portaient les paroles suivantes: Charité, Vie, Sagesse, Providence, Gnôse, Intelligence.

De nombreuses stèles funéraires d'Égypte portent une croix dont la branche supérieure est remplacée par des cercles. Il faut

(1) Migne, PG. XII, 672 et 909.

(2) Migne, PG. XIII, 799-800.

(3) Migne, PG. XIII, 1777.

(4) Cette légende est encore vivante à Jérusalem où on peut visiter la Chapelle d'Adam sous le Calvaire, gardée par les Moines hagiographes grecs-orthodoxes.

(5) *Vie d'Adam et d'Eve*, XLVIII, 6.

(6) Migne, PG. XI, 1353-1356.

avoir la forme christianisée de l'ancien signe de la *vie*, en égyptien: *ankh*  qui devint le signe



sans doute déjà introduit au temps d'Origène dans la symbolique chrétienne.

* * *

Les Judéo-chrétiens appliquaient au Christ le verset du commencement de la *Genèse*: « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre », et celui des *Proverbes* (VIII, 22): « Yahweh m'a donné l'être au commencement de ses voies. » Les spéculations de l'exégèse judéo-chrétienne a déterminé l'expression: Principe = Commencement = Premier-né. Avec Théophile d'Antioche et Ariston de Pella ainsi s'exprime Justin: « Comme principe de toutes choses, Dieu engendra de lui-même une certaine vertu logique (1), que l'Esprit-Saint appelle encore la Gloire du Seigneur, Fils ou Sagesse » (2). Selon saint Jérôme (3) Ariston de Pella allait plus loin ou mieux il était plus explicite en déclarant que le texte hébreu du premier verset de la *Genèse* disait: « Dans son Fils, Dieu créa le ciel et la terre. » En tout cas Origène résume ainsi la pensée de Justin:

« Dans le Commencement, Dieu fit le ciel et la terre. Quel est le commencement de tout, sinon notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, Premier-né de toutes les créatures? Or c'est dans ce principe, à savoir dans son Verbe, que Dieu fit le ciel et la terre » (4).

Cette interprétation trouve son fondement d'abord dans l'Évangile (5) et ensuite dans l'Apocalypse (6). Elle était connue même à Rome: à la catacombe de saint Calliste se trouve l'inscription d'une certaine Aurélie qui « dort dans la Paix et le Principe [= le Christ] ».

* * *

(1) N'oublions pas que nous avons affaire à un philosophe chrétien du II^e siècle.

(2) Migne, PG. VI, 613-614.

(3) Migne, PL. XXIII, 986-987.

(4) Migne, PG. XII, 145.

(5) Joh. VIII, 25.

(6) Apoc. XXI, 6, et XXII, 13.

L'idée que les Judéo-chrétiens se faisaient des anges n'était pas toujours d'une clarté cartésienne, au point qu'ils les distinguaient mal des puissances divines elles-mêmes. Le mot *ange* indiquait en fait tout être surnaturel dans ses manifestations. Aussi Jésus, dans la théologie judéo-chrétienne qui se référait sans doute aux targoumin du texte d'Isaïe, était-il considéré comme un ange, voire comme le chef des anges.

Cette identification ne semble pas avoir choqué les premiers Pères, comme Irénée de Lyon (1) et Justin (2), qui avait d'ailleurs montré l'aspect orthodoxe de l'appellation Jésus-Ange. Origène de son côté écrit: « De même que les hommes l'ont connu [le Christ] comme homme, ainsi les Anges l'ont connu comme ange » (3).

Un second mot, après celui d'ange, servait d'attribut de Jésus, *Geburoth*, exprimé par son initiale. *Geburoth*, en hébreu, signifie *dynamis*, en grec et *potentia*, en latin. Les Judéo-chrétiens y voyaient la personification d'un ange ou du Logos lui-même. Origène, dans son *Commentaire sur Jean* (4), apporte une explication relative à la lutte qui avait opposé Israël et l'Ange (*Gen. XXII*, 23-30). Élaborée par les targoumin juifs, cette explication a été, selon toute probabilité, utilisée par les Judéo-chrétiens. L'ange Uriel, qui avait établi son tabernacle parmi les hommes, serait entré en rivalité avec l'ange Israël. Celui-ci l'emporta sur Uriel et lui dit: « N'es-tu pas Uriel, le huitième après moi, et moi Israël, l'archange de la puissance [hébreu: *ha-geburoth*] du Seigneur et l'archistratège parmi les Fils de Dieu? Ne suis-je pas Israël, le premier serviteur devant la face du Seigneur? » (5).

Nous nous arrêtons ici. Les influences des idées judéo-chrétiennes sur la pensée d'Origène sont très nombreuses et très nuancées. Qu'il suffise cet essai pour nous en convaincre.

(1) Migne, PG. VII, 1031-1043, et la *Patrologia Orientalis*, XII, 695 et 778.

(2) Migne, PG. VI, 773-778.

(3) Migne, PG. XII, 207-208.

(4) Migne, PG. XIV, 167-170.

(5) Nous avons utilisé l'ouvrage remarquable de Bellarmino BAGATTI, *L'Eglise et la Circoncision*. Traduction d'Albert Storme d'après le manuscrit italien, Jérusalem 1963, ainsi que le travail monumental d'E. TESTA, *Il Simbolismo dei Giudeo-cristiani* (Publicazioni dello Studium Biblicum Franciscanum, Nr. 14), Gerusalemme 1962. Maintenant voir aussi Martiniano P. RONCAGLIA, *Origene e il Giudeo-Christianesimo. Dottrina e Archeologia* (= Istituto Lombardo, Accademia di Scienze e Lettere. Rendiconti, Classe di Lettere. Vol. 102, 1968, 473-492). Milano 1968.